MAIRIE DE CHAPONNAY 69970 CHAPONNAY (RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10 Fax . 04.78.96.08.51

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	20
excepté délibérations 2021-21 et 2021-22	19

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25-03-2021 - Convocation du 18-03-2021 Compte rendu affiché le :31-03-2021

Président de séance : Monsieur Raymond DURAND

Sauf délibérations n° 2021-21 et 2021-22 (Président de

séance : Monsieur Laurent BICARD)

Secrétaire de séance : Madame Fabienne MARGUILLER

<u>PRESENTS</u>: Raymond DURAND, Nicolas VARIGNY, Maryse MERARD, Pascal CREPIEUX, Laurédana JACQUET, Laurent BICARD, Fabienne MARGUILLER, Marc NUGUES, Carine SABELLICO, Bernard THOMAS. Christine KHAIR, Nathalie BARBA, Philippe HUGUENIN VIRCHAUX, Thierry BARDE, Cécile SUBRA, Camille PAUL, Loïc ROUVIERE, Muriel LAURIER, Christophe DECLEZ, Alexis HINGREZ

ABSENTS REPRESENTES: Jacqueline ERGON à Maryse MERARD, Carole DREVON à Raymond DURAND, Didier RIOT à Philippe HUGUENIN VIRCHAUX, Laurent PETIT à Pascal CREPIEUX, Sandra MARRADI à Laurédana JACQUET, Valérie ALLAGNAT à Christophe DECLEZ, Matthieu GAYRAL à Muriel LAURIER

ABSENT pour les délibérations 2021-21 et 2021-22 : Raymond DURAND (Maire)

Conformément l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire invite les membres du Conseil à désigner un ou une secrétaire de séance.

Candidature proposée :

Liste Chaponnay Demain: Fabienne MARGUILLER

Liste Chaponnay Durable et Citoyen: aucun candidat proposé

Vote à mains levées : 27 voix POUR (présents et représentés)

Madame Fabienne MARGUILLER est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire effectue l'appel nominal des conseillers municipaux.

Le Conseil municipal constate que le quorum est atteint conformément à l'article 2121-17 du Code des Collectivités Territoriales. En conséquence, il déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire énonce les pouvoirs :

Madame ERGON donne pouvoir à Madame MERARD

Madame MARRADI donne pouvoir à Madame JACQUET

Madame DREVON donne pouvoir à Monsieur DURAND

Monsieur PETIT donne pouvoir à Monsieur CREPIEUX,

Monsieur RIOT donne pouvoir à Monsieur HUGUENIN-VIRCHAUX

Madame ALLAGNAT donne pouvoir à Monsieur DECLEZ

Monsieur GAYRAL donne pouvoir à Madame LAURIER

Le procès-verbal de la séance du 25 février 2021 est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N°2021-018 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COMMUNAL - APPROBATION DU COMPTE DE **GESTION 2020**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et L2121-29;

Vu le budget annexe assainissement de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2020 élaboré par le comptable public assignataire de la collectivité ;

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes

date de sa réception en Préfecture du Rhône;
 date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir ; - soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

⁻ soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Vu les opérations effectuées du 01/01/2020 au 31/12/2020, l'exécution budgétaire des différentes sections, et la comptabilité des valeurs inactives ;

Considérant la conformité du compte de gestion pour l'exercice 2020 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE:

- de déclarer que le compte de gestion du budget annexe assainissement dressé, pour l'exercice 2020, par le Trésorier comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

VOTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N°2021-019 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12 et L2121-29 ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2020 élaboré par le comptable public assignataire de la collectivité ;

Vu les opérations effectuées du 01/01/2020 au 31/12/2020, l'exécution budgétaire des différentes sections,

et la comptabilité des valeurs inactives ;

Conidérant la conformité du compte de gestion pour l'exercice 2020 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE :

- de déclarer que le compte de gestion du budget principal dressé, pour l'exercice 2020, par le Trésorier comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

VOTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N°2021-020 : ELECTION D'UN PRESIDENT (E) DE SEANCE POUR LE VOTE DES COMPTES **ADMINISTRATIFS 2020**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les articles L.2121-14 et L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport par lequel il est exposé ce qui suit :

« Dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil municipal élit son président. Le Maire peut assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote »; Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation »

Considérant la décision du Conseil municipal, prise à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de son Président de séance :

Considérant la candidature unique de Monsieur Laurent BICARD;

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

- DECIDE de désigner Monsieur Laurent BICARD, en qualité de Président de séance, en vue de l'adoption des comptes administratifs de l'exercice 2020 pour le budget principal de la Commune et le budget annexe de l'assainissement.

VOTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N°2021-021 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COMMUNAL - APPROBATION DU COMPTE **ADMINISTRATIF 2020**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612.12 et suivants, L.2121-14 et L.2121-31;

Vu l'instruction budgétaire M49 ;

Vu l'avis du bureau municipal;

Monsieur le Maire ayant laissé la présidence à Monsieur Laurent BICARD, Adjoint aux finances, pour la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe assainissement communal ;

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture du Rhône ;

- date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :

soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale;
 soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Vu le rapport par lequel il est exposé ce qui suit :

« Pour rappel, les opérations de l'exercice 2020 ont été les suivantes :

- section de fonctionnement - dépenses : 134 489.60 €

- * redevance au délégataire Cholton + vérification des installations assainissement non collectif : 32 763.68 €
- * participation versée au SMAAVO : 13 243.09 €

* charges financières : 1 294.43 €

- * titre annulé sur exercice antérieur : 2 000.00 €
- * dotation aux amortissements : 85 188.40 €
- section de fonctionnement recettes : 300 225.58 €
- * reversements délégataire Cholton : 206 585.68 €
- * participations assainissement collectif: 55 500.00 €

* opérations d'ordre : 38 139.90 €

(excédent de fonctionnement reporté de n-1 : 504 754.51 €)

Résultat de la section fonctionnement année 2020 : + 165 735.98 €

- section d'investissement - dépenses : 90 481.84 €

- * frais d'études : 3 600.00 € (faisabilité en eaux usées quartiers Sous vignes et Réchin)
- * remboursements des emprunts : 48 741.94 €
- * opérations d'ordre : 38 139.90 €
- section d'investissement recettes : 85 188.40 €

* opérations d'ordre : 85 188.40 €

(excédent de fonctionnement reporté de n-1 : 34 244.92 €)

Résultat de la section investissement année 2020 : - 5 293.44 € » ;

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et ne participant pas au vote ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

 DECIDE d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe assainissement tel que présenté et annexé au présent rapport.

VOTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N°2021-022 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612.12 et suivants, L.2121-14 et L.2121-31;

Vu l'instruction budgétaire M14;

Vu l'avis du bureau municipal;

Monsieur le Maire ayant laissé la présidence à Monsieur Laurent BICARD, Adjoint aux finances, pour la présentation du compte administratif 2020 de la Commune ;

Vu le rapport par lequel il est exposé ce qui suit :

Pour rappel, les opérations de l'exercice 2020 ont été les suivantes :

- section de fonctionnement dépenses : 4 926 709.88 €
- * charges à caractère général : 1 294 570.10 €
- * charges de personnel : 2 329 626.71 €
- * reversement au titre de la loi SRU (carence logements sociaux) : 59 083.45 €
- * Fonds de péréguation (FPIC) : 274 173.00 €
- * Contribution pour le redressement des finances publiques : 70 185.00 €
- * Autres charges de gestion (contributions aux syndicats, indemnités élus, contribution au SDMIS et CCAS, subventions...): 284 893.13 €
- * charges financières et exceptionnelles : 190 203.44 €

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture du Rhône;
 date de sa publication et/ou de sa notification.
- Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :
- soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale;
 soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

- * opérations d'ordre (amortissements, cessions de biens) : 423 975.05 €
- section de fonctionnement recettes : 8 156 543.40 €
- * remboursement maladie du personnel : 26 801.34 €
- * rabais, ristoumes sur achats: 3 792.49 €
- * produits des services : 609 853.90 €
- * impôts et taxes perçus : 6 235 375.00 €
- dotations de l'Etat et participations CAF : 997 297.69 €
- autres produits de gestion (dont revenus des immeubles) : 198 697.79 €
- produits exceptionnels et produits financiers : 70 230.30 €
- reprises de provisions : 8 000.00 €
- * opérations d'ordre : 6 494.89 €

(excédent de fonctionnement reporté de n-1 : 5 858 502.64 €)

Résultat de la section de fonctionnement année 2020 : + 3 229 833.52 €

- section d'investissement dépenses : 3 095 443.00 €
- * emprunts et dettes assimilées : 772 327.70 €
- * immobilisations incorporelles (maîtrise d'œuvre et missions annexes pour l'extension du centre aéré, la création d'un étang, l'extension de la vidéo protection, l'installation du portail familles.....) : 99 992.68 €
- immobilisations corporelles (acquisition du bar restaurant, travaux dans les bâtiments communaux, équipements et matériels divers, aménagements floraux, véhicule police municipale) : 622 881.18 €
- * immobilisations en cours (travaux de construction des vestiaires du rugby, climatisation de l'école maternelle, divers travaux de voirie hors compétence communautaire) : 1 462 283.38 €
- * opération zone humide : 43 932.49 € (solde travaux zone humide)
- * opérations d'ordre : 94 025.57 €
- section d'investissement recettes : 3 286 258.20 €
- * FCTVA: 751 173.40 €
- * Taxe d'aménagement : 315 241.07 €
- * excédents de fonctionnement capitalisés : 1 500 000 €
- * subventions d'investissement perçues (travaux de construction des vestiaires du rugby, éclairage du terrain de foot, acompte sur l'extension de la vidéo surveillance) : 205 120.00 €
- * dépôts et cautionnements : 3 218 €
- * opérations d'ordre dont amortissements et sortie de biens : 511 505.73 €

(excédent de fonctionnement reporté de n-1 : 4 382 382.79 €)

Résultat de la section d'investissement année 2020 : + 190 815.20 €

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et ne participant pas au vote,

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE d'approuver le compte administratif 2020 du budget principal tel que présenté et annexé au présent rapport. **VOTE A L'UNANIMITE**

DELIBERATION N°2021-023 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COMMUNAL - AFFECTATION DES RESULTATS 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'approbation des comptes de gestion et administratif 2020 pour le budget annexe assainissement de la commune de Chaponnay;

Vu l'avis du bureau municipal ;

Considérant qu'à la clôture de l'exercice 2020, les résultats cumulés s'établissent ainsi :

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

date de sa réception en Préfecture du Rhône;
 date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :

soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale

⁻ soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2020	+ 165 735.98 €	- 5 293.44 €
Report antérieur	+ 504 754.51 €	+ 34 244.92 €
Résultat cumulé	+ 670 490.49 €	+ 28 951.48 €

Considérant qu'il est proposé d'approuver les reports suivants :

Section de fonctionnement :

excédent reporté au compte R002 : + 670 490.49 €

Section d'investissement :

excédent reporté au compte R001 : + 28 951.48 €

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE

- D'APPROUVER un report du résultat de fonctionnement au compte R002, pour un montant de 670 490.49 € et un report du résultat d'investissement au compte R001, pour un montant de 28 951.48 €.

VOTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N°2021-024 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - AFFECTATION DES RESULTATS 2020 LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'approbation des comptes de gestion et administratif 2020 pour le budget principal de la commune de Chaponnay ; Vu l'avis du bureau municipal;

Considérant qu'à la clôture de l'exercice 2020, les résultats cumulés s'établissent ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2020	+ 3 229 833.52 €	+ 190 815.20 €
Report antérieur	+ 5 858 502.64 €	+ 4 382 382.79 €
Résultat cumulé	+ 9 088 336.16 €	+ 4 573 197.99 €

Vu les restes à réaliser en dépenses d'investissement, d'un montant de 608 301.79 €, Vu les restes à réaliser en recettes d'investissement, d'un montant de 16 280.00 €,

Considérant qu'il est proposé :

* de procéder à l'affectation suivante :

Section d'investissement :

* d'approuver les reports suivants :

Section de fonctionnement :

excédent reporté au compte R002 : 7 588 336.16 €

Section d'investissement :

excédent reporté au compte R001 : 4 573 197.99 €

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes

date de sa réception en Préfecture du Rhône;
 date de sa publication et/ou de sa notification.

- once de sa proficiation de la descripción de la répose devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :
- soit à compter de la notification de la répose de l'autorité territoriale ;
- soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

excédents de fonctionnement capitalisés au compte R1068 : 1 500 000.00 €

- DE PROCEDER à une affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 en section d'investissement, pour la somme de 1 500 000.00 € au compte R1068,
- D'APPROUVER un report du résultat de fonctionnement au compte R002, pour un montant de 7 588 336.16 € et un report du résultat d'investissement au compte R001, pour un montant de 4 573 197.99 €.

VOTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N°2021-025 : COMMUNE - APPROBATION DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE - ANNEE

LE CONSEIL MUNICIPAL.

Vu les articles 1639A et 1636 sexies du Code Général des Impôts :

Vu l'avis du bureau municipal :

Vu le rapport par lequel il est exposé ce qui suit :

« Suite à la réforme de la fiscalité locale, le taux de référence communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) relatif à l'année 2021 est égal à la somme des taux communal et départemental appliqués en 2020 sur le territoire de la

Aussi, le taux de référence N-1 (2020) de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) est égal au taux communal TFPB (taux de 13.70 % voté par la commune en 2020) + 11.03 % (taux départemental 2020).

Par conséquent, le taux de référence est de 13.70 + 11.03 = 24.73 % :

(Pour rappel, le taux de taxe d'habitation appliqué en 2019 était de 11.21 %. Celui-ci ne peut être modifié) »;

Considérant qu'il est proposé de ne pas augmenter la pression fiscale et de voter les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24.73 % (taux de référence 2020)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40.09 %

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE d'appliquer les taux suivants pour l'année 2021 :

- * Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24.73 %
- * Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40.09 %

VOTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N°2021-026 : CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU SYDER : MODE DE PARTICIPATION POUR **L'ANNEE 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL.

Vu l'état de charges présenté par le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER), d'un montant de 403 637.27 euros pour l'année 2021 ;

Considérant la proposition de budgétiser partiellement la participation de la Commune, à hauteur de 2 155 euros, le reste étant fiscalisé :

Vu l'avis du bureau municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

- DECIDE de budgétiser partiellement la participation de la Commune au Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER), pour un montant de 2 155 euros, le reste étant fiscalisé,
- DIT que les crédits nécessaires à l'application de la présente délibération seront inscrits à l'article 65541 de la section de fonctionnement du Budget principal 2021.

VOTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N°2021-027 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COMMUNAL - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612.12 et suivants, L.2121-14 et L.2121-31;

Vu l'instruction budgétaire M49;

Vu l'avis du bureau municipal;

Vu le rapport par lequel il est exposé ce qui suit :

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux

mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Préfecture du Rhône ;

date de sa publication et/ou de sa notification.
 Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :

- soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

- soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

« Ce budget est équilibré :

- en section de fonctionnement : 921 649.80 € - en section d'investissement : 1 066 401.28 €

La présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est régulièrement tenu devant le Conseil municipal, réuni le 25 février 2021.

Le montant qui se dégage de la section de fonctionnement permet d'effectuer un virement à la section d'investissement de 692 249.80 €.

Les principales dépenses d'investissement portent sur la réalisation d'études pour le tout à l'égout secteurs « Sous vigne » et « Emporte » ainsi que des études et travaux d'assainissement Route de Mions et secteur Flassieu ».

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE:

- d'approuver le budget primitif annexe assainissement pour l'année 2021, conformément aux documents annexés au présent rapport, pour les montants suivants :
- * en section de fonctionnement : 921 649.80 €
- * en section d'investissement : 1 066 401.28 €
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N°2021-028: BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612.12 et suivants, L.2121-14 et L.2121-31;

Vu l'instruction budgétaire M14;

Vu l'avis du bureau municipal;

Vu le rapport par lequel il est exposé ce qui suit :

« Ce budget est équilibré :

- en section de fonctionnement : 15 513 155.66 € - en section d'investissement : 16 692 856.28 €

La présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est régulièrement tenu devant le Conseil municipal, le 25 février 2021.

Le montant qui se dégage de la section de fonctionnement permet d'effectuer un virement à la section d'investissement de 9 400 722.42 €.

Les dépenses d'investissement ont été exposées lors du débat d'orientations budgétaires.

Pour rappel, les crédits affectés portent sur les projets suivants : extension du centre aéré, création d'un centre culturel et médiathèque, réhabilitation de la maison dans le parc municipal, réfection du pigeonnier dans le parc, création d'un skate park et pumptrack, extension de la vidéosurveillance, renouvellements ou acquisitions de matériels pour les services communaux, travaux d'entretien des bâtiments communaux, aménagements floraux, acquisition d'une maison et terrains route de Corbas, bassin de récupération d'eaux pluviales et le remboursement de la dette.

Les recettes réelles d'investissement comprennent essentiellement : l'excédent de fonctionnement capitalisé, le FCTVA, la taxe d'aménagement, les subventions à percevoir, les produits de cession des immobilisations... »

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE:

- d'approuver le budget primitif principal 2021, conformément aux documents annexés au présent rapport, pour les montants suivants:
- en section de fonctionnement : 15 513 155.66 €
- * en section d'investissement : 16 692 856.28 €
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

VOTE A L'UNANIMITE

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

date de sa réception en Préfecture du Rhône;
 date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir : -soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

⁻ soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

DELIBERATION N°2021-029 : COMMUNAUTE DE COMMUNES - MODIFICATION DES STATUTS / TRANSFERT DE COMPETENCE MOBILITE

La loi d'orientation des mobilités prévoit la couverture intégrale du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité. Elle a notamment pour objectif l'exercice effectif de la compétence mobilité à la « bonne échelle » territoriale.

L'article 9 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 a modifié l'échéance avant laquelle les conseils communautaires des communautés de communes devront délibérer pour proposer la prise de compétence d'organisation de la mobilité à leurs communes membres.

Initialement prévue au plus tard le 31 décembre 2020, la date de la délibération du conseil communautaire avait été ainsi repoussée au 31 mars 2021.

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientations des mobilités et notamment ses articles 8 et 14 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-17 et L.5211-5 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment son article 9;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2018-12-11-005 du 11 décembre 2018 relatifs aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la communauté de communes de l'Ozon, en date du 22 février 2021, proposant la modification de ses compétences ;

Considérant le contexte de création à venir (en application de l'article 14 de la loi d'orientation des mobilités) de l'établissement public local qui associera notamment, et à titre dérogatoire, la communauté de communes du Pays de l'Ozon, cet établissement étant doté d'une mission d'autorité organisatrice des services de transport public de personnes réguliers et à la demande, des services de transport scolaire définis à l'article L.3111-7 du code des transports, et étant amené à se voir ainsi transférer à la date de sa création les services de transports préalablement organisés par les communes ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DEDICE d'émettre un avis favorable à la modification des statuts proposée par le Conseil communautaire et de transférer sa compétence en matière de mobilité à la communauté de communes afin que celle-ci devienne autorité organisatrice de la mobilité, conformément à l'article L.1231-1 du Code des transports.

DELIBERATION N°2021-030 : INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE SAINT BARTHELEMY - ANNEE 2020 LE CONSEIL MUNICIPAL.

Vu les circulaires ministérielles du 8 janvier 1987 et du 29 juillet 2011 ;

Vu la circulaire préfectorale n° E2019-35 du 5 septembre 2019 relative aux indemnités pour le gardiennage des églises communales:

Considérant que les plafonds indemnitaires n'ont pas été revalorisés depuis la dernière circulaire préfectorale ;

Considérant que le plafond indemnitaire est fixé à 479.86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice

Considérant que le gardiennage de l'église Saint Barthélémy est assuré par Madame VINCETTI;

Considérant la proposition de verser à Madame VINCETTI, l'indemnité de 479.86 € au titre de l'année 2020 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE:

- d'approuver le principe de versement d'une indemnité pour le gardiennage de l'église Saint Barthélémy,
- de fixer le montant de cette indemnité à 479.86 €,
- de confirmer que les crédits sont inscrits au budget principal 2021.

VOTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N°2021-031 : PROMESSE UNILATERAL D'ACHAT CONSENTIE A LA SAFER - PARCELLES SISES LIEUDIT LA VERRIERE A CHAPONNAY ET LE VERNAY A LUZINAY

La SAFER Auvergne-Rhône-Alpes a comme missions l'aménagement du territoire en faveur de l'agriculture, du développement rural et de la préservation de l'environnement.

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

date de sa réception en Préfecture du Rhône;
 date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :

soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale;
 soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Les parcelles cadastrées section F n° 142 et 151, d'une superficie totale de 1 ha 43 a 90 ca, sises lieudit La Verrière à Chaponnay et section C n° 8, 10, 11 et 45, d'une superficie totale de 81 a 30 ca, sises lieudit Le Vernay à Luzinay, sont situées dans un territoire sur lequel intervient la Safer en vue de son aménagement durable. L'action de la Safer vise à rationaliser, sur le long terme, l'utilisation de l'espace rural entre les différents usages du sol, à encourager et à déployer des activités agricoles et rurales conçues dans leur multifonctionnalité.

Suite à la sollicitation de la commune de Chaponnay, la SAFER a exercé son droit de préemption sur les 4 ventes de l'indivision MUGUET. Le projet de la commune a trouvé écho auprès de la SAFER, intéressée par l'affectation future des biens susvisés.

La Safer a effectué un appel à candidatures pour attribuer par rétrocession les parcelles susvisées vendues par l'indivision MUGUET, auquel la commune de Chaponnay a répondu. Le projet présenté par la commune est de se comporter en bailleur au profit de Monsieur Albéric Magnard, jeune installé, soit de l'EARL LA VERRIERE.

La candidature de la commune a été retenue dans le cadre d'une procédure réglementée d'attribution par le Comité Technique Départemental du Rhône.

Les conditions d'achat sont les suivantes :

- Prix de vente : 8 285,00 € TTC. Ce prix est calculé pour un règlement intervenant au plus tard le 31/12/2021.
- Frais d'actes notariés à la charge de la commune.
- La commune s'engage à la mise en place d'un partenariat de suivi de son projet avec la Safer pendant une période de 15 ans et à accepter le cahier des charges détaillé dans la promesse unilatérale de vente, ci-annexée. Elle s'engage, notamment, à maintenir la destination agricole du bien et à en garantir la pérennité pendant une durée de 15 ans à compter de la signature de l'acte authentique de vente ; et à louer l'ensemble du bien acquis à M. Albéric Magnard par bail rural ou par convention visée à l'article L 411-32 du Code rural.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour les parcelles cadastrées section F n° 142 et 151, d'une superficie totale de 1 ha 43 a 90 ca, sises lieudit La Verrière à Chaponnay et section C n° 8, 10, 11 et 45, d'une superficie totale de 81 a 30 ca, sises lieudit Le Vernay à Luzinay,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son délégataire, au nom et pour le compte de la Commune de Chaponnay, à signer la promesse unilatérale d'achat et tout acte authentique et documents relatifs au dossier afférent.

DELIBERATION N°2021-032 : COMPTE RENDU DES DELEGATIONS

Vu la délibération n° 2020-023 du 28 mai 2020 portant délégations du Conseil municipal au Maire en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales ; Il est rendu compte des décisions suivantes :

- Décision 2021-002D : Signature d'une lettre de mission pour une étude de faisabilité portant sur la transformation de l'ancienne salle des fêtes en médiathèque et locaux associatifs
- société TABULA RASA (Lyon 3ème) : 14 532 € TTC
- Décision 2021-003D : Signature d'un bon de commande pour une mission de conception et suivi de travaux Eaux Usées route de Mions
- société OGI (Saint Priest 69) : 15 900 € TTC
- Décision 2021-004D : Signature d'un bon de commande pour l'extension du réseau d'eaux usées route de Mions
- * Société ROGER MARTIN (Chasse sur Rhône 38): 67 133.16 € TTC

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés prend acte de ces décisions

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 40.

Affiché le 31 mars 2021, en exécution de l'article 2121-25 du code général des collectivités territoriales.



Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

date de sa réception en Préfecture du Rhône;
 date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :
- soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale;

⁻ soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.



Chap/	Libellé (1)	0.7.50	Crédits emplo	yés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	98 500,92	32 763,68	0,00	0,00	65 737,24
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	28 000,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
6156	Maintenance	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6226	Honoraires	35 500,92	32 763,68	0,00	0,00	2 737,24
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	13 243,09	0,00	0,00	16 756,91
658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00	13 243,09	0,00	0,00	16 756,91
тот	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	128 500,92	46 006,77	0,00	0,00	82 494,15
66	Charges financières (b) (5)	3 000,00	1 294,43	0,00	0,00	1 705,57
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000,00	1 294,43	0,00	0,00	1 705,57
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	2 000,00	0.00	0,00	8 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	2 000,00	0,00	0,00	8 000,000
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00	新兴等			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	146 500,92	49 301,20	0,00	0,00	97 199,72
023	Virement à la section d'investissement	522 075,08		No. of the last of	基本区域市场	SELECTION OF SELEC
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8)(9)	85 200,00	85 188,40	等的整理的 是		11,60
6811	Dot, amort, Immos incorp, et corporelles	85 200,00	85 188,40	国际企业	\$100 Electrical St.	11,60
THE RESERVE AND ADDRESS.	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	607 275,08	85 188,40			522 086,68
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	60 7-612		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	607 275,08	85 188,40			522 086,68
	TAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	753 776,00	134 489,60	0,00	0,00	619 286,4
	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Detail du culour and	The second secon
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régle.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs (6) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des comptes de biers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou tiées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0-1-01	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	210 002,67	162 085,68	100 000,00	0.00	-52 083,01
70611	Redevance d'assainissement collectif	208 001,87	106 585,68	100 000,00	0.00	1 416.19
70613	Participations assainissement collectif	2 000,80	55 500,00	0,00	0.00	-53 499,20
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	210 002,67	162 085,68	100 000,00	0,00	-52 083,01
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	210 002,67	162 085,68	100 000,00	0,00	-52 083,01
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	39 018,82	38 139,90			878,92
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	39 018.82	38 139.90		MICROSOFT STORY	
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			878,92 0,00
	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	39 018,82	38 139,90			878,92
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	249 021,49	200 225,58	100 000,00	0,00	-51 204,09
	Pour information excédent d'exploitation reporté de N-1	504 754,51				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = N 040, RE 043 = N 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



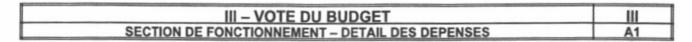
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations Incorporelles (hors opérations)	52 501,18	3 600,00	0,00	48 901,18
2031	Frais d'études	44 500,00	3 600,00	0,00	40 900,00
2033	Frais d'Insertion	8 001,18	0,00	0,00	8 001,18
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	652 501,18	3 600,00	0,00	648 901,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	48 741,94	0,00	1 258,06
1641	Emprunts en euros	50 000,00	48 741,94	0,00	1 258,06
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	THE PERSON		
	Total des dépenses financières	50 000,00	48 741,94	0,00	1 258,06
1	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	702 501,18	52 341,94	0,00	650 159,24
040	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	39 018,82	38 139,90		878,92
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	39 018,82	38 139,90	国际公司	878,92
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	2 481,21	2 481,21		0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Départements	36 537,61	35 658,69	国际发生的	878,92
13313	Charges transférées	0,00	0,00	STATE OF THE PARTY OF	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	109 840,00	0,00		109 840,00
21532	Réseaux d'assainissement	9 840,00	0,00		9 840,00
2762	Créances transfert droit déduct* TVA	100 000,00	0,00	1000 March 200 State	100 000,00
2102	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	148 858,82	38 139,90		110 718,9
1	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	851 360,00	90 481,84	0,00	760 878,1
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la règle.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats èmis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe N A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Df 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Df 041 = Rf 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,0
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0.0
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,0
	Total des recettes d'équipement	0,00	0.00	0.00	0,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0.00	0,0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0.00	0.00	0.0
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0.00	0.00	0,00	0.00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0.00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	0.00	100 000,00
2762	Créances transfert droit déduct* TVA	100 000,00	0.00	0,00	100 000,00
	Total des recettes financières	100 000,00	0,00	0.00	100 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0.00	0,00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	100 000,00	0,00	0.00	100 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	522 075,08			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)(5)	85 200,00	85 188,40		11,60
281532	Réseaux d'assainissement	85 200,00	85 188.40	1 25 miles a sussi	11,60
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	607 275,08	85 188,40		522 086,68
041	Opérations patrimoniales (6)	109 840,00	0,00	F1108161886	109 840,00
2031	Frais d'études	9 840.00	0.00	Cin Section	
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	0.00		9 840,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	717 115,08	85 188,40		100 000,00 631 926,68
т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	817 115,08	85 188,40	0,00	731 926,68
R	Pour information 8 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	34 244,92			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la règle.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquets il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/	Libellé (1)	Cafelita	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts		Charges	Restes à	Crédits
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	1 877 531,73	1 200 464,39	94 105,71	0,00	582 961,63
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	171 921,00	121 355,37	16 009,00	0,00	34 556,63
60611	Eau et assainissement	62 500,00	62 194,40	0,00	0,00	305,60
60612	Energie - Electricité	190 000,00	153 465,50	174,67	0,00	36 359,83
60621 60622	Combustibles Carburants	83 000,00 22 000,00	68 310,94 12 678,90	10 784,39 1 360,75	0,00	3 904,67 7 960,35
60623	Alimentation	9 400,00	4 351,49	788,31	0,00	4 260,20
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	14 237,66	2 342,47	0,00	1 419,87
60632	Fournitures de petit équipement	22 932,00	18 822,77	732,91	0,00	3 376,32
60633	Fournitures de voirie	1 650,00	1 646,58	0,00	0,00	3,42
60636	Vêtements de travail	5 300,00	3 711,78	0,00	0,00	1 588,22
6064	Fournitures administratives	13 930,00	8 836,69	1 479,74	0,00	3 613,57
6065	Livres, disques, (médiathèque) Fournitures scolaires	18 000,00 15 751,00	17 009,69 15 287,34	1 003,09	0.00	-12,78 352,76
6068	Autres matières et fournitures	61 502,84	50 471,13	2 059,64	0,00	8 972,07
6122	Crédit-bail mobilier	17 706.00	17 706,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	38 500,00	24 589,80	2 245,20	0,00	11 665,00
6135	Locations mobilières	25 000,00	16 582,60	1 433,27	0,00	6 984,13
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00	4 784,58	0,00	0,00	215,42
61521	Entretien terrains	265 381,00	138 791,83	4 410,00	0,00	122 179,17
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	57 024,00	39 295,17	901,56	0,00	16 827,27
615231	Entretien, réparations voiries	13 000,00	397,14	0,00	0,00	12 602,86 122,08
615232 61551	Entretien, réparations réseaux Entretien matériel roulant	8 500,00 19 000,00	7 703,52 12 433,55	674,40 900.00	0,00	5 666,45
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 000,00	8 450,56	645.60	0,00	3 903,84
6156	Maintenance	128 533,15	79 368,11	14 391,04	0,00	34 774,00
6161	Multirisques	33 700,00	32 608,23	0,00	0,00	1 091,77
6182	Documentation générale et technique	2 863,00	2 375,42	0,00	0,00	487,58
6184	Versements à des organismes de formation	11 300,00	500,00	0,00	0,00	10 800,00
6188	Autres frais divers	32 500,00	17 406,94	5 121,60	0,00	9 971,46
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	110,00	0,00	0,00	-10,00
6226	Honoraires	22 950,40	11 999,76	4 128,00 0,00	0,00	6 822,64 4 500,00
6227 6228	Frais d'actes et de contentieux Divers	4 500,00 1 800,00	0,00 268,00	0.00	. 0,00	1 532,00
6231	Annonces et insertions	4 200.00	3 798.00	0,00	0,00	402,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 920,61	6 019,71	0,00	0,00	3 900,90
6233	Foires et expositions	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6236	Catalogues et imprimés	13 400,00	4 185,60	2 330,00	0,00	6 884,40
6237	Publications	9 300,00	391,80	0,00	0,00	8 908,20
6238	Divers	1 500,00	1 447,24	0,00	0,00	52,76
6247	Transports collectifs	10 500,00	2 475,18	179,15 0,00	0,00	7 845,67 288,00
6251 6257	Voyages et déplacements Réceptions	300,00 65 699,60	12,00 18 541,70	8 361,00	0,00	38 796,90
6261	Frais d'affranchissement	15 000.00	8 811,63	600,00	0,00	5 588,37
6262	Frais de télécommunications	29 950,00	27 132,00	0,00	0.00	2 818,00
627	Services bancaires et assimilés	450,00	221,95	0,00	0,00	228,05
6281	Concours divers (cotisations)	6 345,00	5 655,32	0,00	0,00	689,68
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	120 000,00	91 564,35	8 538,23	0,00	19 897,42
62878	Remb. frais à d'autres organismes	500,00	0,00	470,80	0,00	29,20 90 329,68
6288	Autres services extérieurs	128 222,13 26 000,00	36 462,46 21 964,00	1 429,99	0,00	4 036,00
63512 63513	Taxes foncières Autres impôts locaux	28 500,00	4 030,00	0,00	0,00	24 470,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 610 192,64	2 329 626,71	0,00	0,00	280 565,93
6218	Autre personnel extérieur	3 960,00	0,00	0,00	0,00	3 960,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 365,81	26 937,89	0,00	0,00	5 427,92
64111	Rémunération principale titulaires	1 128 268,37	1 021 312,20	0,00	0,00	106 956,17
64131	Rémunérations non tit.	700 989,83	607 039,92	0,00	0.00	93 949,91
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	354 491,10	320 731,22	0.00	0,00	33 759,88
6453	Cotisations aux caisses de retraites	299 193,21	271 941,03	0.00	0,00	27 252,18 2 467,96
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 674,96	24 207,00 43 238,46	0.00	0.00	4 729,94
6455	Cotisations pour assurance du personnel	47 968,40 3 452,91	3 099,00	0.00	0.00	353,91
6458	Cotis, aux autres organismes sociaux Prestat* versées pour le compte du FNAL.	7 806,20	7 082,19	0.00	0,00	724,01
6471 6475	Médecine du travail, pharmacie	5 010.00	4 037,80	0,00	0,00	972,20
6478	Autres charges sociales diverses	11,85	0,00	0,00	0,00	11,85
	Atténuations de produits	781 185,00	403 441,45	0,00	0,00	377 743,55

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emple	oyés (ou restant		
art (1)		Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	400 000,00	59 083,45	0,00	0,00	340 916,55
73916	Prél / contrib redressem, fin. publiques	70 185,00	70 185,00	0,00	0,00	0,00
739223	paragraphic and a series of the series of th	311 000,00	274 173,00	0,00	0,00	36 827,00
65	Autres charges de gestion courante	372 484,00	284 893,13	0,00	0.00	87 590,87
651	Redevances pour licences, logiciels,	7 000,00	3 708,00	0.00	0,00	3 292,00
6531	Indemnités	120 000,00	99 678,56	0,00	0,00	20 321,44
6533	Cotisations de retraite	6 500,00	4 248,07	0,00	0,00	2 251,93
6535	Formation	2 200,00	540,00	0.00	0,00	1 660,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0.00	0,00	0,00	3 000,00
6553 65541	Service d'incendie	69 744,00	69 744,00	0,00	0,00	0,00
657362	Contrib fonds compens. ch. territoriales Subv. fonct. CCAS	69 656,00	69 655,60	0,00	0,00	0,40
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	21 000,00 54 000.00	21 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	19 384.00	15 929,02	0,00	0,00	38 070,98
656		10.001/00	389,88	0,00	0,00	18 994,12
	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTA	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	5 641 393,37	4 218 425,68	94 105,71	0,00	1 328 861,98
66	Charges financières (b)	199 595,04	180 795,54	0,00	0.00	18 799,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00	181 200.50	0.00	0.00	18 799,50
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-404,96	-404,96	0.00	0.00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 762,50	9 407,90	0.00	0.00	4 354,60
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	13 362,50	9 362.50	0.00	0.00	4 000.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	400,00	45.40	0.00	0.00	354,60
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	2 000,00	TARK STA			0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	5 856 750,91	4 408 629,12	94 105,71	0,00	1 354 016,08
023	Virement à la section d'investissement	7 511 610,23	0,00			7 511 610,23
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	373 160,00	423 975,05			-50 815,05
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0.00	28 708.20	1. NEW SCHOOL STATE		-28 708 20
6761	Différences sur réalisations (positives)	0.00	22 135,67			-22 135,67
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	373 160.00	373 131,18			28,82
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 884 770,23	423 975,05			7 460 795,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	7 884 770,23	423 975,05			7 460 795,18
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (otal des opérations réelles et d'ordre)	13 741 521,14	4 832 604,17	94 105,71	0,00	8 814 811,26
	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Dátail du	calcul	doe	ICNE	211 00000	te 66112 /	21
Detail du	calcul	ues	ICNE	au comp	(e bb112 /	/\

THE PERSON NAME AND PARTY OF	Jilipto oo i iz (z
Montant des ICNE de l'exercice	6 642,56
Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 047,52
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-404,96

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = Ri 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	Crédite	Crédits emp	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
042	Aud-mations de charace	10 000.00	30 593,83	0,00	0,00	-20 593,83
013 6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0.00	3 792.49	0,00	0,00	-3 792,49
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	26 801,34	0.00	0,00	-16 801,34
		786 608,00	533 145,22	76 708,68	0,00	176 754,10
70	Produits services, domaine et ventes div	8 000,00	8 116.68	0.00	0.00	-116,68
70311	Concessions cimetières (produit net) Redev. occupat ^a domaine public communal	23 000,00	4 914,00	0.00	0.00	18 086,00
70323 7062	Redevances services à caractère culturel	55 300.00	9 496,50	0.00	0,00	45 803,50
7062	Redevances services à caractère social	205 453.00	187 916,44	25 423,23	0,00	-7 886,67
7067	Redev. services périscolaires et enseign	287 428.00	224 472,29	23 500,00	0,00	39 455,71
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	0.00	0,00	0,00	500,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	8 000,00	7 420,00	0,00	0,00	580,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	112 346,00	68 416,49	20 117,43	0,00	23 812,08
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	86 581,00	22 392,82	7 668,02	0,00	56 520,16
73	Impôts et taxes	6 101 368,00	6 235 375,00	0,00	0,00	-134 007,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 800 000,00	2 923 077,00	0,00	0,00	-123 077,00
73111	Autres impôts locaux ou assimilés	0.00	7 326,00	0,00	0,00	-7 326,00
73211	Attribution de compensation	3 097 828,00	3 097 828,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	148 540.00	148 655,00	0,00	0,00	-115,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	55 000,00	58 489,00	0,00	0,00	-3 489,00
74	Dotations et participations	731 966,00	997 297,69	0,00	0,00	-265 331,69
744	FCTVA	0.00	4 131.86	0,00	0,00	-4 131,86
7461	DGD	15 000,00	0.00	0,00	0,00	15 000,00
74718	Autres participations Etat	1 500,00	3 802,45	0,00	0,00	-2 302,45
7473	Participat* Départements	34 000,00	21 555,00	0,00	0,00	12 445,00
748313	Dotat* de compensation de la TP	72 200,00	71 357,00	0,00	0,00	843,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	120 000,00	224 333,35	0,00	0,00	-104 333,35
74834	Etat - Compens. exonérat" taxes foncière	0,00	5 033,00	0,00	0,00	-5 033,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	20 000,00	48 506,00	0,00	0,00	-28 506,00
7488	Autres attributions et participations	469 266,00	618,579,03	0,00	0,00	-149 313,03
75	Autres produits de gestion courante	242 510,00	198 697,79	0.00	0.00	43 812.21
752	Revenus des immeubles	242 200,00	198 683,70	0,00	0,00	43 516,30
7588	Autres produits div. de gestion courante	310,00	14,09	0,00	0,00	295,91
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES	7 872 452,00	7 995 109,53	76 708,68	0,00	-199 366,21
TOTAL	(a) = 70+73+74+75+013					
70	Produits financiers (b)	10,00	9,88	0,00	0,00	0,12
76 761		10,00	9,88	0,00	0,00	0,12
	Produits de participations	0,00	70 220,42	0,00	0,00	-70 220,42
77	Produits exceptionnels (c)	0.00	15,00	0,00	0,00	-15,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0.00	11 748,46	0,00	0,00	-11 748,46
7718	Autres produits except. opérat* gestion	0,00	46 905,48	0,00	0,00	-46 905,48
775	Produits des cessions d'immobilisations	0.00	11 551,48	0,00	0,00	-11 551,48
7788	Produits exceptionnels divers Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
78		8 000,00	8 000,00		0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant				0,00	-269 586,51
1	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	7 880 462,00	8 073 339,83	76 708,68	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	2 556,50	6 494,89			-3 938,39
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	3 938,39	100-100		-3 938,39
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 556,50	2 556,50			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00		\$100 E-100	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 556,50	6 494,89			-3 938,39
TOTAL	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	7 883 018,50	8 079 834,72	76 708,68	0,00	-273 524,90
(=10	otal des opérations réelles et d'ordre)	F 450 500 51				
	Pour information	5 858 502,64	I			
R 002 Ex	cédent de fonctionnement reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
10	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
0	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	258 784.00	99 992,68	28 812,00	129 979,32
02	Frais réalisat* documents urbanisme	24 360,00	15 600,00	0,00	8 760,00
031	Frais d'études	220 276,00	77 743,98	28 812,00	113 720,02 4 848,00
033	Frais d'insertion	7 500,00	2 652,00	0,00	2 651,30
051	Concessions, droits similaires	6 648,00	3 996,70	0,00	1 950,00
	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	1 950,00	0,00	0,00	1 950,00
	Privé : Bâtiments, installations	1 950,00	622 881,18	214 421,69	336 788,64
	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 174 091,51 25 000.00	1 050.00	2 000.00	21 950.00
2111	Terrains nus	270 281,40	78 803,10	38 308,20	153 170,10
2128	Autres agencements et aménagements Equipements du cimetière	10 000,00	0,00	6 620,00	3 380,00
21316 2132	Immeubles de rapport	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	114 728,00	46 012,80	61 490,04	7 225,16
2151	Réseaux de voirie	114 383,80	67 754,39	0,00	46 629,41
21578	Autre matériel et outillage de voirie	9 500,00	0,00	386,40	9 113,60 10 323,98
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	44 950,00	34 626,02	0,00	6 832,44
2182	Matériel de transport	32 500,00	25 667,56 16 902,19	12 115,00	10 473.25
2183	Matériel de bureau et informatique	39 490,44 17 155,00	10 240,27	0.00	6 914,73
2184	Mobilier	196 102,87	41 824,85	93 502,05	60 775,97
2188	Autres immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	12 484 818,93	1 462 283,38	365 068,10	10 657 467,45
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	12 184 601,23	1 327 088,78	231 575,21	10 625 937,24
2313	Constructions	125 619.70	125 619.50	0,00	0,20
2315	Installat", matériel et outillage techni Avances versées commandes immo, incorp.	174 598,00	9 575,10	133 492,89	31 530,01
238	Opération d'équipement n° 7100 (2)	48 932,52	43 932,49	0,00	5 000,03
7100	Total des dépenses d'équipement	13 968 576,96	2 229 089,73	608 301,79	11 131 185,44
		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	796 900,00	772 327,70	0,00	24 572,30
16	Emprunts et dettes assimilées	795 000,00	770 040,96	0,00	24 959,04
1641	Emprunts en euros	1 900,00	2 286,74	0,00	-386,74
165	Dépôts et cautionnements reçus Compte de liaison : affectat* (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,0
26	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
27		88 109,56	DESCRIPTION OF	THE REAL PROPERTY.	
020	Dépenses Imprévues		772 327,70	0,00	112 681,8
	Total des dépenses financières	885 009,56			0.0
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00		608 301,79	11 243 867,3
	TOTAL DEPENSES REELLES	14 853 586,52		Participation of the Participa	-3 938,3
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 556,50	6 494,89	STATE OF THE PARTY OF	
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	2 556,50	6 494,89	THE REAL PROPERTY.	-3 938,3
		0.00	556,50	THE RESIDENCE OF	-556,5
13911	Etat et établissements nationaux	2 556,50	2 000,00		556,5
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	0.00			-3 938,3
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		THE RESERVE TO SERVE THE PARTY OF THE PARTY	0,0
	Charges transférées (6)			PROPERTY AND PERSONS NAMED IN COLUMN 2 IN	62 145,9
041	Opérations patrimoniales (7)	149 676,59		WATER CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR	0.0
2151	Réseaux de voirie	864,00		THE RESERVE OF THE PERSON OF	62 037.5
2312	Agencements et aménagements de terrains	62 037,91		· 在2000年1998年20日日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日	9 828.0
2312	Constructions	85 910,68		AND ASSESSED FOR THE PARTY OF T	
	Installat", matériel et outillage techni	864,00	10 584,00		-9 720,0
2315	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	152 233,0	94 025,57		58 207,
	TOTAL DEP ENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	15 005 819,6	3 095 443,00	608 301,79	11 302 074,
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre) Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,0			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, Df 040=RF 042.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	188 000,00	205 120.00	16 280,00	-33 400,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	5 400,00	0,00	-5 400,00
1322	Subv. non transf. Régions	188 000,00	171 720,00	16 280,00	-20 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	20 000,00	0,00	-8 000,00
1328	Autres subventions d'équip, non transf.	0,00	8 000,000	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	188 000,00	205 120,00	16 280,00	-33 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 400 990,00	2 566 414,47	0,00	-165 424,47
10222	FCTVA	750 990,00	751 173,40	0,00	-183,40
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	315 241,07	0,00	-165 241,07 0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500 000,00	1 500 000,00		0,00
138	Autres subvent* invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	-3 218,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	3 218,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
-	Total des recettes financières	2 400 990,00	2 569 632,47	0,00	-168 642,47
-	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
10		2 588 990,00	2 774 752,47	16 280,00	-202 042,47
	TOTAL DES RECETTES REELLES		NAME OF TAXABLE PARTY.	WHITE SHAPE STATE OF	
021	Virement de la sect* de fonctionnement	7 511 610,23	400.075.05		-50 815,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	373 160,00	423 975,05		
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	22 135,67	200 March 1997	-22 135,67
2111	Terrains nus	0,00	14 011,07		-14 011,07
2112	Terrains de voirie	0,00	653,26		-653,26
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	9 230,97		-9 230,97
2182	Matériel de transport	0,00	4 812,90		-4 812,90
	Frais liés à la réalisation des document	5 480,00	5 478,91		1,09
2802	Frais d'études	8 480,00	8 478,60		1,40
28031		455,00	453,60	基础为监查基础	1,40
28033	Frais d'insertion	152 505,00	152 503,95		1,05
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	565,00	562,62		2,38
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	6 150,00	6 148,88	DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE	1,1
280422	Privé : Bâtiments, installations	9 220,00	9 216,21		3,7
28051	Concessions et droits similaires	36 140.00	36 138,75		1,2
28132	Immeubles de rapport		20 163,13		1.8
281578	Autre matériel et outillage de voirie	20 165,00	25 669.07		0,9
28158	Autres installat*, matériel et outillage	25 670,00	75.75.76	300000000000000000000000000000000000000	3,3
28181	Installations générales, aménagt divers	1 415,00	1 411,64		4.0
28182	Matériel de transport	18 840,00	18 835,94		2,8
28183	Matériel de bureau et informatique	19 475,00	19 472,16	THE STREET	0.3
28184	Mobilier	7 745,00	7 744,62	\$100 PM	1,9
28188	Autres immo. corporelles	60 855,00	60 853,10	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	
	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	7 884 770,23	423 975,05		7 460 795,1
	FONCTIONNEMENT	149 676,59	87 530,68	是	62 145,5
041	Opérations patrimoniales (5)				61 821,9
2031	Frais d'études	134 593,49	72 771,58		324,0
2033	Frais d'insertion	5 508,00	5 184,00	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	0.0
238	Avances versées commandes immo, incorp.	9 575,10	9 575,10	TO THE REAL PROPERTY.	
230	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	8 034 446,82	511 505,73		7 522 941,0
	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE	10 623 436,82	3 286 258,20	16 280,00	7 320 898,6

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	4 382 382,79			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	98 500,92	108 000,00	108 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6156	Maintenance	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6226	Honoraires	35 500,92	45 000,00	45 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	128 500,92	138 000,00	138 000,00
66	Charges financières (b) (8)	3 000,00	1 200,00	1 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000,00	1 200,00	1 200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	0.00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ^e (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	146 500,92	144 200,00	144 200,00
023	Virement à la section d'investissement	522 075,08	692 249,80	692 249,80
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	85 200,00	85 200,00	85 200,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	85 200,00	85 200,00	85 200,00
TOTAL L	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	607 275,08	777 449,80	777 449,80
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	607 275,08	777 449,80	777 449,80
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	753 776,00	921 649,80	921 649,80

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	921 649,80

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détait du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	210 002,67	214 000,09	214 000,09
70611	Redevance d'assainissement collectif	208 001,87	204 000,00	204 000,00
70613	Participations assainissement collectif	2 000,80	10 000,09	10 000,09
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	210 002,67	214 000,09	214 000,09
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	210 002,67	214 000,09	214 000,09
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (9)	39 018,82	37 159,22	37 159,22
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	39 018,82	37 159,22	37 159,22
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	39 018,82	37 159,22	37 159,22
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	249 021,49	251 159,31	251 159,31

0,00
+
670 490,49
=
921 649,80

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régle applique le réglme des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	52 501,18	82 242,06	82 242,06
2031	Frais d'études	44 500,00	77 242,06	77 242,06
2033	Frais d'insertion	8 001,18	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	600 000,00	780 000,00	780 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	600 000,00	780 000,00	780 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	652 501,18	862 242,06	862 242,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	37 000,00	37 000,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	37 000,00	37 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	50 000,00	37 000,00	37 000,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	702 501,18	899 242,06	899 242,06
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	39 018,82	37 159,22	37 159,22
	Reprises sur autofinancement antérieur	39 018,82	37 159,22	37 159,22
139111	Sub, équipt cpte résult. Agence de l'eau	2 481,21	2 481,21	2 481,21
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	36 537,61	34 678,01	34 678,01
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	109 840,00	130 000,00	130 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	9 840,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct* TVA	100 000,00	130 000,00	130 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	148 858,82	167 159,22	167 159,22
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	851 360,00	1 066 401,28	1 066 401,28

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 066 401,28

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

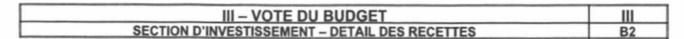
⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'Investissement	0.00	0.00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0.00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0.00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0.00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0.00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0.00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	130 000,00	130 000,00
2762	Créances transfert droit déduct* TVA	100 000,00	130 000,00	130 000,00
	Total des recettes financières	100 000,00	130 000,00	130 000,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0.00
	TOTAL RECETTES REELLES	100 000,00	130 000,00	130 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	522 075,08	692 249,80	692 249,80
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	85 200,00	85 200,00	85 200,00
281532	Réseaux d'assainissement	85 200,00	85 200.00	85 200,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	607 275,08	777 449,80	777 449,80
041	Opérations patrimoniales (8)	109 840,00	130 000,00	130 000,00
2031	Frais d'études	9 840.00	0.00	0.00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000.00	130 000,00	130 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	717 115,08	907 449,80	907 449,80
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	817 115,08	1 037 449,80	1 037 449,80

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	28 951,48
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 066 401,28

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

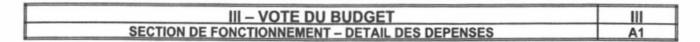
⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détait des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RJ 040 = DE 042

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	1 877 531,73	1 999 664,89	1 999 664,89
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	171 921,00	244 600,00	244 600,00
60611	Eau et assainissement Energie - Electricité	62 500,00	83 000,00	83 000,00
60621	Combustibles	190 000,00 83 000,00	195 000,00 95 000,00	195 000,00 95 000,00
60622	Carburants	22 000,00	21 000,00	21 000,00
60623	Alimentation	9 400,00	7 900,00	7 900,00
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	22 000,00	22 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 932,00	26 250,00	26 250,00
60633 60636	Fournitures de voirie Vêtements de travail	1 650,00	4 005,00	4 005,00
6064	Fournitures administratives	5 300,00 13 930,00	6 200,00 14 050,00	6 200,00 14 050,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	18 000.00	18 000,00	18 000,00
6067	Fournitures scolaires	15 751,00	15 990,00	15 990,00
6068	Autres matières et fournitures	61 502,84	64 380,00	64 380,00
6122	Crédit-bail mobilier	17 706,00	16 344,00	16 344,00
6132	Locations immobilières	38 500,00	0,00	0,00
6135 614	Locations mobilières	25 000,00	18 286,50	18 286,50
61521	Charges locatives et de copropriété Entretien terrains	5 000,00	5 000,00 257 740,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	265 381,00 57 024,00	45 612,00	257 740,00 45 612,00
615231	Entretien, réparations voiries	13 000,00	3 000,00	3 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	8 500,00	9 500,00	9 500,00
61551	Entretien matériel roulant	19 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 000,00	15 210,25	15 210,25
6156	Maintenance	128 533,15	129 520,00	129 520,00
6161 6182	Multirisques	33 700,00	38 300,00	38 300,00
6184	Documentation générale et technique Versements à des organismes de formation	2 863,00	3 178,00	3 178,00
6188	Autres frais divers	11 300,00 32 500.00	6 070,00 40 000,00	6 070,00 40 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	150,00	150.00
6226	Honoraires	22 950,40	22 512,00	22 512,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6228	Divers	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6231 6232	Annonces et insertions Fêtes et cérémonies	4 200,00	4 000,00	4 000,00
6233	Foires et expositions	9 920,61	9 500,00	9 500,00
6236	Catalogues et imprimés	11 000,00 13 400,00	12 000,00 12 800,00	12 000,00 12 800,00
6237	Publications	9 300,00	10 600,00	10 600,00
6238	Divers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	10 500,00	10 770,00	10 770,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	200,00	200,00
6257 6261	Réceptions	65 699,60	76 198,00	76 198,00
6262	Frais d'affranchissement Frais de télécommunications	15 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	29 950,00 450,00	30 250,00 450,00	30 250,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 345,00	6 440,00	450,00 6 440,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	120 000,00	130 000,00	130 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	500,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	128 222,13	196 359,14	196 359,14
63512	Taxes foncières	26 000,00	26 000,00	26 000,00
63513 012	Autres impôts locaux Charges de personnel freis essimilée	28 500,00	8 000,000	8 000,000
6218	Charges de personnel, frais assimilés Autre personnel extérieur	2 610 192,64	2 633 443,80	2 633 443.80
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 960,00 32 365,81	37 000,00 29 951,00	37 000,00 29 951,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 128 268,37	1 135 496,00	1 135 496,00
64131	Rémunérations non tit.	700 989,83	674 907,00	674 907,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	354 491,10	356 591,00	356 591,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	299 193,21	302 346,00	302 346,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 674,96	26 913,00	26 913,00
6455 6458	Cotis aux autres exemismes assignment	47 968,40	48 073,00	48 073,00
6471	Cotis, aux autres organismes sociaux Prestat* versées pour le compte du FNAL.	3 452,91 7 806,20	3 443,80 7 875,00	3 443,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 010,00	10 848,00	7 875,00 10 848,00
6478	Autres charges sociales diverses	11,85	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	781 185,00	492 054,87	492 054.87
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	400 000,00	170 869,87	170 869,87
73916	Prél / contrib redressem. fin. publiques	70 185,00	70 185,00	70 185,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
739223	Fonds péréguation ress. com, et intercom	311 000,00	251 000,00	251 000,00
65	Autres charges de gestion courante	372 484,00	446 807,00	446 807,00
651	Redevances pour licences, logiciels,	7 000,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat* informatique nuage	0,00	7 000,00	7 000,00
6531	Indemnités	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6535	Formation	2 200,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6553	Service d'incendie	69 744,00	71 662,00	71 662,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	69 656,00	3 855,00	3 855,00
657362	Subv. fonct. CCAS	21 000,00	18 500,00	18 500,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	54 000,00	83 306,00	83 306,00
65888	Autres	19 384,00	129 984,00	129 984,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
тот	AL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	5 641 393,37	5 571 970,56	5 571 970,56
66	Charges financières (b)	199 595,04	164 577,68	164 577,68
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00	165 000,00	165 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-404,96	-422,32	-422,32
67	Charges exceptionnelles (c)	13 762,50	4 400,00	4 400,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	13 362,50	4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	400,00	400,00	400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	5 856 750,91	5 742 948,24	5 742 948,24
023	Virement à la section d'investissement	7 511 610,23	9 400 722,42	9 400 722,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	373 160,00	369 485,00	369 485,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	373 160,00	369 485,00	369 485,00
TOTAL	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 884 770,23	9 770 207,42	9 770 207,4
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	7 884 770,23	9 770 207,42	9 770 207,4
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	13 741 521,14	15 513 155,66	15 513 155,66

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 513 155,66

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

retail an calcul aco loite an	Compto corra
Montant des ICNE de l'exercice	6 220,24
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 642,56
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-422,32

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	10 000,00	15 000,00	15 000
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	15 000,00	15 000
70	Produits services, domaine et ventes div	786 608,00	906 148,00	906 148
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	8 000,00	
70323	Redev. occupat* domaine public communal	23 000,00	22 000.00	8 000 22 000
7062	Redevances services à caractère culturel	55 300,00	77 700,00	77 700
7066	Redevances services à caractère social	205 453,00	237 000,00	237 000
7067	Redev, services périscolaires et enseign	287 428,00	422 000,00	422 000
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	500,00	500
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	8 000,00	8 000,000	8 000
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	112 346,00	88 000,00	88 000
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	86 581,00	30 000,00	30 000
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0.00	12 948,00	
73	Impôts et taxes	6 101 368,00		12 948
73111	Impôts directs locaux	2 800 000.00	6 101 368,00	6 101 368,
73211	Attribution de compensation	3 097 828.00	2 800 000,00 3 097 828,00	2 800 000,
73221	FNGIR	148 540.00	148 540.00	3 097 828,
7343	Taxes sur les pylônes électriques	55 000,00		148 540,
74	Dotations et participations		55 000,00	55 000,
744	FCTVA	731 966,00	688 438,00	688 438,
7461	DGD	0,00	4 000,00	4 000,
74718	Autres participations Etat	15 000,00	0,00	0,
7473	Participat® Départements	1 500,00	2 000,00	2 000,
748313	Dotat* de compensation de la TP	34 000,00	30 000,00	30 000,0
74832	Attribution du fonds départemental TP	72 200,00	71 000,00	71 000,0
74835	Etat - Compens. exonérat* taxe habitat*	120 000,00 20 000,00	120 000,00	120 000,0
7488	Autres attributions et participations	469 266,00	0,00	0,0
75	Autres produits de gestion courante		461 438,00	461 438,0
752	Revenus des immeubles	242 510,00	200 300,00	200 300,0
588	Autres produits div. de gestion courante	242 200,00	200 000,00	200 000,0
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	310,00	300,00	300,0
	(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	7 872 452,00	7 911 254,00	7 911 254,0
6	Produits financiers (b)			
	Produits manciers (b) Produits de participations	10,00	9,00	9,0
		10,00	9,00	9,0
	Produits exceptionnels (c)	0,00	11 000,00	11 000,0
	Autres produits except, opérat" gestion	0,00	5 000,00	5 000,0
788	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	1 000,0
	Produits exceptionnels divers	0,00	5 000,00	5 000,0
	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	8 000,00	0,00	0,0
815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	8 000,00	0,00	0.0
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	7 880 462,00	7 922 263,00	7 922 263,0
12				
77	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 556,50	2 556,50	2 556,5
	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 556,50	2 556,50	2 556,5
13	Opérat* ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 556,50	2 556,50	2 556,5
то	TAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	7 883 018,50	7 924 819,50	7 924 819,50
	(= Total des opérations réelles et d'ordre)			

+
0,00
+
7 588 336,16
=
15 513 155,66

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

	ad compte real
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

MAIRIE DE CHAPONNAY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles,
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



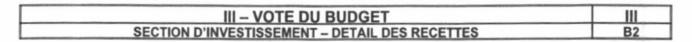
202	nsertion sions, droits similaires titions d'équipement versées (hors opérations) org pub - Bâtiments et installat* Bâtiments, installations tilisations corporelles (hors opérations) or nus agencements et aménagements nents du cimetière	258 784.00 258 784.00 24 360,00 220 276,00 7 500,00 6 648,00 1 950,00 1 950,00 1 174 091,51	0,00 41 100,00 10 000,00 22 600,00 5 500,00 3 000,00 37 950,00 36 000,00	0,00 41 100,00 10 000,00 22 600,00 5 500,00 3 000,00
202	alisat* documents urbanisme études insertion sions, droits similaires utions d'équipement versées (hors opérations) org pub - Bâtiments et installat* Bâtiments, installations ulisations corporelles (hors opérations) or nus agencements et aménagements nents du cimetière	24 360,00 220 276,00 7 500,00 6 648,00 1 950,00 0,00 1 950,00	10 000,00 22 600,00 5 500,00 3 000,00 37 950,00 36 000,00	10 000,00 22 600,00 5 500,00
202	alisat* documents urbanisme études insertion sions, droits similaires utions d'équipement versées (hors opérations) org pub - Bâtiments et installat* Bâtiments, installations ulisations corporelles (hors opérations) or nus agencements et aménagements nents du cimetière	24 360,00 220 276,00 7 500,00 6 648,00 1 950,00 0,00 1 950,00	10 000,00 22 600,00 5 500,00 3 000,00 37 950,00 36 000,00	10 000,00 22 600,00 5 500,00
2033	nsertion sions, droits similaires titions d'équipement versées (hors opérations) org pub - Bâtiments et installat* Bâtiments, installations tilisations corporelles (hors opérations) or nus agencements et aménagements nents du cimetière	7 500,00 6 648,00 1 950,00 0,00 1 950,00	5 500,00 3 000,00 37 950,00 36 000,00	5 500,00
2051 Concession 204 Subvention 204182 Autres on 20422 Privé : Ba 21 Immobilion 21111 Terrains of 2128 Autres age 21316 Equipement 2132 Immeuble 2132 Immeuble 2135 Installation 21578 Autre mat 21578 Autre mat 21578 Autre mat 2158 Autres ins 217534 Réseaux 2182 Matériel di 2183 Matériel di 2184 Mobilier 2188 Autres immebilier 2188 Autres immebilier 2313 Construction 2315 Installation 2315 Installation 2315 Installation 2315 Installation 2315 Installation 2316 Installation 2317 Avances of 2318 Compte di 2319 Compte di 2	sions, droits similaires ttions d'équipement versées (hors opérations) org pub - Bâtiments et installat* Bâtiments, installations tilsations corporelles (hors opérations) a nus agencements et aménagements nents du cimetière	6 648,00 1 950,00 0,00 1 950,00	3 000,00 37 950,00 36 000,00	
204 Subventi	itions d'équipement versées (hors opérations) org pub - Bâtiments et installat* Bâtiments, installations Illisations corporelles (hors opérations) or nus agencements et aménagements nents du cimetière	1 950,00 0,00 1 950,00	37 950,00 36 000,00	3 000,00
204182	org pub - Bâtiments et installat* Bâtiments, installations Illisations corporelles (hors opérations) s nus agencements et aménagements nents du cimetière	0,00 1 950,00	36 000,00	
20422	Bătiments, installations Ilisations corporelles (hors opérations) Inus Inus Inus Inus Inus Inus Inus Inu	1 950,00		37 950,00
21	ilisations corporelles (hors opérations) s nus agencements et aménagements nents du cimetière			36 000,00
2111	s nus agencements et aménagements nents du cimetière	1 174 091,51	1 950,00	1 950,00
2128 Autres ag 21316 Equiperme 2132 Immeuble 2135 Installatio 2151 Réseaux 21578 Autre mat 2158 Autres ins 217534 Réseaux 2182 Matériel d 2183 Matériel d 2184 Mobilier 2188 Autres immobilier 22 Immobilier 23 Immobilier 23 Installat*, 2313 Construct 2315 Installat*, 2316 Dotations 13 Subventio 10 Dotations 13 Subventio 16 Emprunts 165 Dépôts et d 1641 Emprunts 165 Dépôts et d 1701 Dépenses Total 26 Participat* 27 Autres immobilier 28 Participat* 29 Dépenses Total Total des dépenses Total Total des dépenses Total Total des dépenses subvention Total des départes des des des des des des des des des d	agencements et aménagements nents du cimetière		1 266 621,29	1 266 621,29
21316 Equiperme 2132 Immeuble 2135 Installatio 2151 Réseaux 21578 Autre mat 2158 Autres ins 217534 Réseaux 2182 Matériel d 2183 Matériel d 2184 Mobilier 2188 Autres immobilis 23 Immobilis 23 Immobilis 2313 Construct 10 Opération Total 10 Dotations 13 Subventic 16 Emprunts 16 Emprunts 165 Dépois et 18 Compte d 26 Participat 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépen TOTA 040 Opérat' or Reprises s 13911 Etat et état 13915 Sub transf	nents du cimetière	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2132 Immeuble 2135 Installatio 2151 Réseaux 21578 Autre mat 2158 Autres ins 217534 Réseaux 2182 Matériel d 2183 Matériel d 2184 Mobilier 22 Immobilis 23 Immobilis 2313 Constructi 10 Dotations 13 Subventie 16 Emprunts 16 Emprunts 165 Dépôts et 18 Compte d 26 Participat 27 Autres im 28 Compte d 29 Participat 29 Participat 20 Dépenses 20 Dépenses 213911 Etat et état 213911 Etat et état 213911 Etat et état 2151 Sub. transf		270 281,40	474 020,00	474 020,00
2135		10 000,00	0,00	0,00
2151	les de rapport	300 000,00	315 195,00	315 195,00
21578 Autre mat 2158 Autres ins 217534 Réseaux 2182 Matériel d 2183 Matériel d 2184 Mobilier 2188 Autres im 22 Immobilis 23 Immobilis 2313 Constructi 2315 Installat*, 238 Avances v 7100 Opération Total 10 Dotations 13 Subventie 16 Emprunts 16 Emprunts 165 Dépôts et d 26 Participat* 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépen TOTA 040 Opérat* or Reprises s 13911 Etat et état. 139151 Sub. transf	ions générales, agencements	114 728,00	118 944,10	118 944,10
2158 Autres ins 217534 Réseaux 2182 Matériel d 2183 Matériel d 2184 Mobilier 2188 Autres im 22 Immobilis 23 Immobilis 2313 Constructi 2315 Installat*, 238 Avances v 7100 Opération Total 10 Dotations 13 Subventic 16 Emprunts 16 Emprunts 165 Dépôts et d 165 Dépôts et d 1700 Dépenses Total 18 Compte d 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépen TOTA 040 Opérat* or Reprises s 13911 Etat et état 139151 Sub. transf		114 383,80	100 000,00	100 000,00
217534 Réseaux 2182 Matériel d 2183 Matériel d 2184 Mobilier 2188 Autres im 22 Immobilis 23 Immobilis 2313 Constructi 2315 Installat*, 238 Avances v 7100 Opération Total 10 Dotations 13 Subventic 16 Emprunts 16 Emprunts 16 Emprunts 16 Participat* 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépen TOTA 040 Opérat* or Reprises s 13911 Etat et état. 139151 Sub. transf	atériel et outillage de voirie	9 500,00	3 344,00	3 344,00
2182 Matériel d 2183 Matériel d 2184 Mobilier 2188 Autres im 22 Immobilis 23 Immobilis 2313 Constructi 2315 Installat*, 238 Avances v 7100 Opération Total 10 Dotations 13 Subventic 16 Emprunts 16 Emprunts 16 Emprunts 16 Participat* 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépen TOTA 040 Opérat* or Reprises s 13911 Etat et état. 139151 Sub. transf	nst.,matériel,outil. techniques	44 950,00	28 145,39	28 145,39
2183 Matériel d 2184 Mobilier 2188 Autres imm 22 Immobilis 23 Immobilis 2313 Constructi 2315 Installat*, 238 Avances v 7100 Opération Total 10 Dotations 13 Subventic 16 Emprunts 165 Dépôts et d 18 Compte d 26 Participat* 27 Autres imm 020 Dépanses Total Total des dépend TOTA 040 Opérat* or Reprises s 13911 Etat et état. 139151 Sub. transf	x d'électrification (mise à dispo)	0,00	18 340,00	18 340,00
2184		32 500,00	10 765,00	10 765,00
2188	de bureau et informatique	39 490,44	29 520,00	29 520,00
22	mmobilisations corporelles	17 155,00	15 512,00	15 512,00
23		196 102,87	127 835,80	127 835,80
2313 Constructi 2315 Installat*, 238 Avances v 7100 Opération Total 10 Dotations 13 Subvention 16 Emprunts 165 Dépois et de la Compte de la Comp	lisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2315	lisations en cours (hors opérations)	12 484 818,93	13 689 555,83	13 689 555,83
238 Avances v 7100 Opération Total 10 Dotations 13 Subvention 13 Subvention 16 Emprunts 165 Dépôts et 165 Dépôts et 18 Compte d 26 Participat 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépendent TOTA 040 Opérat° or Reprises s 13911 Etat et état 139151 Sub. transf		12 184 601,23	13 689 555,83	13 689 555,83
7100 Opération	, matériel et outillage techni	125 619,70	0,00	0,00
Total	versées commandes immo. incorp.	174 598,00	0,00	0,00
10 Dotations 13 Subvention 16 Emprunts 1641 Emprunts 165 Dépôts et 18 Compte d 26 Participat 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépen TOTA 040 Opérat* or Reprises s 13911 Etat et état. 39151 Sub. transf	on d'équipement n° 7100 (5)	48 932,52	0,00	0,00
13 Subvention 16 Emprunts 1641 Emprunts 165 Dépôts et 18 Compte de 26 Participat 27 Autres imm 020 Dépenses Total Total des dépens TOTA 040 Opérat or Reprises s 13911 Etat et état 139151 Sub. transf	l des dépenses d'équipement	13 968 576,96	15 035 227,12	15 035 227,12
16 Emprunts 1641 Emprunts 165 Dépôts et 18 Compte d 26 Participat 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépenses TOTA Opérat° or Reprises s 13911 Etat et état 139151 Sub. transf	s, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts 165 Dépôts et 18 Compte d 26 Participat 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépenses TOTA 040 Opérat° or Reprises s 13911 Etat et état 139151 Sub. transf	tions d'investissement	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et 18 Compte d 26 Participat 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépen TOTA 040 Opérat* or Reprises s 13911 Etat et état 139151 Sub. transf	ts et dettes assimilées	796 900,00	768 000,00	768 000,00
18 Compte d 26 Participat 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépen TOTA 040 Opérat° or Reprises s 13911 Etat et état 139151 Sub. transf		795 000,00	765 000,00	765 000,00
26 Participat 27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépenses TOTA 040 Opérat* or Reprises s 13911 Etat et état 139151 Sub. transf	t cautionnements reçus	1 900,00	3 000,00	3 000,00
27 Autres im 020 Dépenses Total Total des dépen TOTA 040 Opérat* or Reprises s 13911 Etat et état 139151 Sub. transf	de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
Dépenses Total	at° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
Total des dépen	mmobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépensement	s Imprévues	88 109,56	100 000,00	100 000,00
Total des dépensement	al des dépenses financières	885 009,56	868 000,00	
### TOTA ###################################	nses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	868 000,00
	AL DEPENSES REELLES	14 853 586,52	15 903 227,12	15 903 227,12
	ordre transfert entre sections (7)	2 556,50		
13911 Etat et étab 139151 Sub. transf	sur autofinancement antérieur (8)	2 556,50	2 556,50 2 556,50	2 556,50 2 556,50
139151 Sub. transf	ablissements nationaux			
	sf cpte résult. GFP de rattech.	0,00	556,50	556,50
	transférées (9)	2 556,50	2 000,00	2 000,00
041 Opérations		0,00	0,00	0,00
	ns patrimoniales (10)	149 676,59	178 770,87	178 770,87
	analaina a	0,00	864,00	864,00
	s scolaires	864,00	133 492,89	133 492,89
	de voirie	0,00	9 798,00	9 798,00
2313 Construction	de voirie mobilisations corporelles	62 037,91	0,00	0,00
	de voirie mobilisations corporelles ents et aménagements de terrains	85 910,68	34 615,98	34 615,98
	de voirie mobilisations corporelles ents et aménagements de terrains ions	004.00	0,00	0,00
	de voirie mobilisations corporelles ents et aménagements de terrains ions matériel et outillage techni	864,00		
TOTAL DES DEPENSE (= Total des	de voirie mobilisations corporalles ents et aménagements de terrains ions matériel et outillage techni AL DEPENSES D'ORDRE	864,00 152 233,09	181 327,37	181 327,37

RESTES A REALISER N-1 (11)	608 301,79
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

MAIRIE DE CHAPONNAY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
	TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSE	MENT CUMULEES	16 692 856,2

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détait du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	188 000,00	104 400,00	104 400,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	21 600,00	21 600,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	30 000,00	30 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	50 000,00	50 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	188 000,00	2 800,00	2 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	188 000,00	104 400,00	104 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 400 990,00	1 775 000,00	1 775 000,00
10222	FCTVA	750 990,00	125 000,00	125 000,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat" et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	275 000,00	275 000,00
	Total des recettes financières	2 400 990,00	2 050 000,00	2 050 000,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers TOTAL RECETTES REELLES		0,00 2 154 400,00	
Tota		0,00		2 154 400,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00 2 588 990,00	2 154 400,00	2 154 400,00 9 400 722,42
021	TOTAL RECETTES REELLES Virement de la sect* de fonctionnement	0,00 2 588 990,00 7 511 610,23	2 154 400,00 9 400 722,42	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00
021 040	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00
021 040 2802	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document	0,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00
021 040 2802 28031	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études	0,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00	0,00 2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00
021 040 2802 28031 28033	Virement de la sect° de fonctionnement Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion	0,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00 455,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00
021 040 2802 28031 28033 28041512	Virement de la sect° de fonctionnement Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations	0,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00 455,00 152 505,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422	Virement de la sect° de fonctionnement Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel	0,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00 455,00 152 505,00 565,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00	2 154 400,00 9 400 722,43 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 1 350,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires	0,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport	0,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 4 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 1 350,00 7 625,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie	0,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 51 140,00 17 605,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 5 65,00 7 625,00 51 140,00 17 605,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installat*, matériel et outillage	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 4 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 25 670,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 51 140,00 17 605,00 18 095,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 11 40,00 17 605,00 18 095,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28181	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installat*, matériel et outillage Installations générales, aménagt divers	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 155,00 157,00 115,00 115,00 115,00 115,00 115,00 115,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 51 140,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00	2 154 400,00 9 400 722,43 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 11 40,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28181 28182	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installat*, matériel et outillage Installations générales, aménagt divers Matériel de transport	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 25 670,00 1 415,00 18 840,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 51 140,00 17 605,00 1 120,00 21 085,00	2 154 400,00 9 400 722,4; 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 7 625,00 1 140,00 17 605,00 1 120,00 21 085,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28181 28182 28183	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installations générales, aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 25 670,00 1 415,00 18 840,00 19 475,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 51 140,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00	2 154 400,00 9 400 722,43 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 7 625,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28181 28182 28183 28184	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installations générales, aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 25 670,00 1 415,00 19 475,00 7 745,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 51 140,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00 8 430,00	2 154 400,00 9 400 722,43 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 7 625,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 6 430,00 8 430,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28181 28182 28183 28184 28188	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installations générales, aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres immo. corporelles	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 25 670,00 1 415,00 18 840,00 19 475,00 7 745,00 60 855,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 11 40,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00 8 430,00 57 585,00	2 154 400,00 9 400 722,43 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 7 625,00 51 140,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 6 430,00 6 430,00 5 7 585,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28181 28182 28183 28184 28188	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installat*, matériel et outillage Installations générales, aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres immo. corporelles ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 25 670,00 1 415,00 19 475,00 7 745,00	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 51 140,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00 8 430,00	2 154 400,00 9 400 722,4; 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 7 625,00 51 140,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 8 430,00 57 585,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28181 28182 28183 28184 28188	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installations générales, aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres immo. corporelles ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 1415,00 18 840,00 19 475,00 7 745,00 60 855,00 7 884 770,23	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 11 40,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00 8 430,00 57 585,00 9 770 207,42	2 154 400,00 9 400 722,4; 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 7 625,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00 8 430,00 57 585,00 9 770 207,42
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28181 28182 28183 28184 28188 TOTAL Di	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installation, matériel et outillage Installations générales, aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres immo. corporelles ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT Opérations patrimoniales (9)	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 25 670,00 1 415,00 19 475,00 7 745,00 60 855,00 7 884 770,23	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 11 40,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00 8 430,00 57 585,00	2 154 400,00 9 400 722,43 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 7 625,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 6 430,00 8 430,00
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28181 28182 28183 28184 28188 TOTAL Di	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installat*, matériel et outillage Installations générales, aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres immo. corporelles ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT Opérations patrimoniales (9) Frais d'études	0,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 25 670,00 1 415,00 18 840,00 19 475,00 7 745,00 7 745,00 7 884 770,23	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 11 40,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00 8 430,00 57 585,00 9 770 207,42	2 154 400,00 9 400 722,4; 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 9 770 207,4; 178 770,8; 42 517,98
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28181 28182 28183 28184 28188 TOTAL DO	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installat*, matériel et outillage Installations générales, aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres immo. corporelles ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT Opérations patrimoniales (9) Frais d'études Frais d'insertion	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 25 670,00 1 415,00 18 840,00 19 475,00 7 745,00 60 855,00 7 884 770,23	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 11 40,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00 8 430,00 57 585,00 9 770 207,42 178 770,87 42 517,98 2 760,00	2 154 400,00 9 400 722,43 369 485,00 6 800,00 7 495,00 152 505,00 152 505,00 1 350,00 1 465,00 1 17 605,00 1 120,00 21 085,00 1 7 630,00 8 430,00 57 585,00 9 770 207,43
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28181 28182 28183 28184 28188 TOTAL DO	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installat*, matériel et outillage Installations générales, aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres immo. corporelles ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT Opérations patrimoniales (9) Frais d'études Frais d'insertion Avances versées commandes immo. incorp.	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 25 670,00 1 415,00 18 840,00 19 475,00 7 745,00 60 855,00 7 884 770,23 149 676,59 134 593,49 5 508,00 9 575,10	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 51 140,00 17 605,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00 8 430,00 57 585,00 9 770 207,42 178 770,87 42 517,98 2 760,00 133 492,89	2 154 400,00 9 400 722,4; 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 17 605,00 11 20,00 21 085,00 17 630,00 8 430,00 57 585,00 9 770 207,4; 178 770,8; 42 517,98; 2 760,00 133 492,88
021 040 2802 28031 28033 28041512 28041581 280422 28051 28132 281578 28158 28188 28188 28188 28188 28188 20188 TOTAL Di	Virement de la sect* de fonctionnement Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais liés à la réalisation des document Frais d'études Frais d'insertion GFP rat : Bâtiments, installations GFP : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Immeubles de rapport Autre matériel et outillage de voirie Autres installat*, matériel et outillage Installations générales, aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres immo. corporelles ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT Opérations patrimoniales (9) Frais d'études Frais d'insertion	9,00 2 588 990,00 7 511 610,23 373 160,00 5 480,00 8 480,00 455,00 152 505,00 565,00 6 150,00 9 220,00 36 140,00 20 165,00 25 670,00 1 415,00 18 840,00 19 475,00 7 745,00 60 855,00 7 884 770,23	2 154 400,00 9 400 722,42 369 485,00 6 800,00 7 495,00 455,00 152 505,00 565,00 1 350,00 7 625,00 11 40,00 17 605,00 18 095,00 1 120,00 21 085,00 17 630,00 8 430,00 57 585,00 9 770 207,42 178 770,87 42 517,98 2 760,00	2 154 400,00 9 400 722,4; 369 485,00 6 800,00 7 495,00 152 505,00 152 505,00 1 350,00 1 625,00 1 1 605,00 1 1 20,00 21 085,00 1 7 630,00 8 430,00 57 585,00 9 770 207,4;

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	16 280,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 573 197,99
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 692 856,28

MAIRIE DE CHAPONNAY - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RJ 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détait du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).